

DOSSIER ART AN NOU

Quand l'art transcende les limites de la différence

L'indifférence, **la différence**, ne sont que des **étiquettes**, que nous artistes effaçons de la plus **belle des manières** !

Nous vous invitons à partager notre « ART »



Coordonnateurs du projet :

Max MATHOR –*Educateur spécialisé*

Paola RIBEMONT GLORY–*Enseignante spécialisée*

« Art an Nou » se caractérise par son parcours à la fois éphémère et itinérant.

Afin de répondre aux besoins des jeunes, nous vous proposons notre vision de l'inclusion :

L'émergence de nouvelles formes de création qui entrent directement en résonance avec l'épanouissement, l'expression libre.

Nous tentons de rendre possible et visible l'identité artistique/personnelle/sociale de nos jeunes.

Le thème de cette année : « L'addiction aux écrans »

Les enjeux : « Exposer pour prendre conscience, communiquer, sensibiliser »

Description :

Le projet prend la forme de rencontres avec un ou des artistes, des œuvres, des lieux, des métiers et particulièrement les métiers d'art.



Le parcours artistique vise un accompagnement global que nous allons développer sous formes de besoins :

- + Un besoin de reprise de confiance en soi
- + Un besoin de bien être,
- + Les besoins en lien avec l'estime de soi.
- + Un besoin de découverte et d'appropriation de son environnement

La réponse à ces besoins fondamentaux se traduit par une approche éducative :

- + Basée sur la bienveillance et l'écoute,
- + Qui intègre la nécessité de rassurer afin d'atténuer l'anxiété du jeune dans son environnement.
- + Qui valorise les capacités et compétences des jeunes
- + Qui vise à offrir un environnement bienveillant au jeune mais aussi à le préparer à l'inclusion en milieu ordinaire ou autre
- + Dans son propre « rapport au monde » dans les déplacements
- + Dans le changement de regard porté par la société sur le handicap.

Et une approche pédagogique :

- + Qui vise à développer le sens de l'observation et la sensibilité artistique
- + Qui favorise l'inclusion sociale par la culture
- + Qui améliore le sentiment de compétences
- + Qui favorise l'expression artistique des élèves et leur engagement dans une démarche culturelle en collaboration avec des artistes professionnels
- + Qui combine les arts visuels et les compétences pédagogiques

Aussi nous visons, plus globalement, à permettre aux jeunes d'intégrer la notion de *parcours* (temporalité et espace) et nous préparons les jeunes à des moments « clés » : **Expositions Itinérantes**

Des expositions itinérantes qui résument le cheminement lors de nos ateliers qui eux, ont lieu sur divers sites culturels, historiques de la Guadeloupe.

C'est donc une évidence pour nous que ces expositions se déroulent sur des sites qui vont permettre de valoriser les jeunes, de connaître nos partenaires (acteurs de la prévention), de tisser des connexions nouvelles et durables.

Ce Parcours est l'occasion de vivre ou d'offrir une expérience inattendue et plus profonde que l'accompagnement classique.

Il convient de faire en sorte que ces temps deviennent un moment à part, que cette pratique « hors cadre » permette alors l'émergence d'un nouveau contexte, où des personnes ont le loisir de s'exprimer librement, dans toutes leurs particularités, à travers la création artistique.

Non seulement la mise en œuvre d'expositions artistiques nous permettra de renouveler notre regard sur les capacités et les ressources de nos jeunes mais elle peut également donner accès à une ouverture vers autrui, vers le monde, et à une mobilisation de l'imagination.

L'atelier se conçoit ici comme un temps bien particulier dans lequel l'omniprésence du handicap peut s'effacer, pour laisser place à une bienveillance mutuelle et à un esprit collectif de convivialité, d'expression et d'écoute. En passant par des moyens ludiques, on se focalise sur le plaisir qu'éprouvent les jeunes en expérimentant.

Nous incitons les personnes à se libérer de leurs freins, de leurs complexes et nous leur permettons de partir à la redécouverte de leurs sensations et de leurs capacités d'expression, puis de les mettre en forme. Chaque participant devient alors un créateur.

Le but ici est de rééquilibrer l'égalité d'accès à l'art et à la culture pour tous, en tant que véritable moyen de communication et d'épanouissement pour les jeunes.

Ce parcours artistique, leur permet de s'exprimer au travers de différentes formes d'arts : peinture, musique, écriture, dessin, installation, photographie...

Il est important de souligner que les enjeux artistiques peuvent varier d'un jeune à l'autre en fonction de leurs intérêts, de leurs capacités et de leurs besoins spécifiques. Le projet est conçu pour adapter les actions culturelles en fonction des caractéristiques individuelles de chaque jeune.

Conclusion :

« L'inclusion est à la fois un processus et un objectif qui ne peut se résumer à une question de lutte contre les inégalités ou contre les discriminations.

Cette forme de travail engendre un changement de posture chez les professionnels dans le travail d'accompagnement du public qui nécessite une meilleure prise en compte de l'environnement.

La loi du 11 février 2005 a instauré une nouvelle dynamique autour de l'accessibilité, traduite par cette intention, « l'accès à tout pour tous ». Ce principe, censé se traduire dans les faits en 2015 pour tous les lieux publics, est très insuffisamment développé pour les personnes handicapées en Guadeloupe ».

Le dispositif « L'I.M.E-L'ANCRE SAISPRO », à travers sa volonté, revendique une société accessible aux personnes en situation de handicap.

Et c'est pourquoi, l'ouverture de l'institution sur son environnement permettrait selon nous de diversifier les modes d'intervention tout en prenant mieux en compte Les Cahiers de l'Actif - N°478/481 251 Leviers pour une société inclusive les besoins des personnes accompagnées. De plus, il est important pour un service de s'ouvrir à et sur son environnement comme le souligne l'ANESM dans ses recommandations de bonnes pratiques professionnelles 2 : « l'ouverture a pour but essentiel de favoriser l'insertion, de permettre une meilleure autonomie dans la vie quotidienne et sociale ».

